



RELEVÉ DE DECISIONS REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES

MERCREDI 15 juillet 2020
En visioconférence

Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Secrétaire Générale	Christiane GUERIN

Ligue AURA	Denis PERRET
Ligue Bourgogne Franche-Comté	Daniel PLANCHE
Ligue Bretagne	Serge BRUNET
Ligue Centre Val de Loire	Michel SAUGET
Ligue Grand Est	David WAGNER
Ligue Haut de France	Jean Bernard POUILLER
Ligue Ile de France	Jean Jacques BEURRIER
Ligue Normandie	Philippe BRIOUT
Ligue Nouvelle Aquitaine	Marc DEBERGHES
Ligue Occitanie	Bernard DALMON
Ligue Pays de la Loire	Joël PINEAU
Ligue PACA	Gilles SEZIONALE

Absente	
Ligue Corse	Anne Michèle MELGRANI
Représentant Territoires éloignés	Myrtho MANDE
Excusée	
La Réunion	Guilène FAUBOURG
Assistent :	
Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directeur Technique National	Julien ISSOULIE

Christiane Guérin procède à l'appel nominal.

Denis Perret souhaite mettre à la discussion, avec les autres Présidents de ligues, plusieurs points concernant les élections fédérales et régionales.

- panachage dans les élections de Ligues
- élection du délégué des départements et clubs de + de 700 licenciés
- les pouvoirs

Un débat s'engage entre les participants.

La fédération n'imposera pas le vote électronique au regard des possibilités financières des différentes ligues mais le préconise. Les Ligues sont libres de leur choix.

En cas de vote électronique, il n'y a pas de panachage possible.
Afin de donner une position uniforme, il est décidé d'envoyer un communiqué à toutes les Ligues et les comités départements.

Comme suite aux interrogations posées par certaines structures déconcentrées de la Fédération concernant les modalités des élections organisées en fin d'année 2020, la FFN souhaite rappeler ce jour, après concertation des Présidents de Ligue, réunis par visioconférence le mercredi 15 juillet 2020, trois points afférents au déroulement des opérations électorales :

1. *Tout d'abord, les délégués régionaux, et notamment ceux choisis parmi les présidents de comités départementaux et de clubs de plus de 700 licences, sont ensuite soumis statutairement à l'approbation de l'assemblée générale régionale.*

En premier lieu, cette approbation complémentaire de l'assemblée générale régionale est obligatoire et fonde le pouvoir donné à chaque délégué de représenter sa Ligue régionale à l'assemblée générale fédérale.

En outre, cette approbation portant sur des délégués régionaux, personnes physiques composant l'assemblée générale fédérale pour une durée limitée, son vote doit être prévu au scrutin secret.

2. *Ensuite, pour les élections à scrutin uninominal des membres des comités directeurs régionaux et départementaux, lorsque ces derniers se feront au moyen de boîtiers électroniques - que la FFN recommande vivement pour des raisons logistiques – le panachage des voix n'est pas autorisé.*

Afin d'éviter un comptage des bulletins papiers fastidieux et dans le but de faciliter les opérations de vote, les structures déconcentrées sont encouragées à mettre aux voix chaque candidature de manière individuelle pour éviter que la possibilité d'un panachage des voix ne soit mise en œuvre.

3. *Enfin, la réforme de la licence mise en place depuis 2018 ayant autorisé un licencié à se voir délivrer une licence dans plusieurs clubs distincts, il est en revanche interdit qu'un même licencié représente plusieurs clubs lors d'une assemblée générale régionale ou départementale.*

Il en sera d'ailleurs de même pour les élections du comité directeur fédéral, qui se tiendront au mois de janvier 2021.

La parole est donnée à Julien Issoulié qui nous présente le dispositif « A vos plots ! »

- 1- Confrontation à distance où chacun peut nager « chez soi », dans sa piscine, pour relancer une confrontation entre les nageurs et animer l'été de nos nageurs. A noter que les courses ne permettront pas de prendre en compte les temps pour d'éventuelles qualifications. Cette confrontation est une animation estivale.

Les classements se feront à l'addition des temps (chaque nageur ne compte qu'une fois) et une réflexion est engagée pour finaliser les récompenses.

Le challenge à vos plots est un nouveau dispositif à ne pas confondre avec la Web confrontation régionale déjà existante.

Daniel Planche souhaiterait un classement différencié pour les clubs d'été (voir faisabilité dans Extranat)

- 2- Dispositif Triton :

Julien présente les évolutions pour le dispositif triton. Après plusieurs réunions avec les spécialistes de l'outil (Benjamin Tranchard sera le référent de la DTN) et en lien avec Denis

Cadon et Julien Ville, il a été décidé de renforcer le lien avec les séries tests à l'entraînement mais aussi le suivi en compétition sous le contrôle des officiels. Dans ce cadre, les juges arbitres seront impliqués dans ce dispositif.

Ce dispositif favorisera les échanges techniques au niveau régional et participera à renforcer la formation des cadres locaux.

Les présidents de ligues sont d'accord pour permettre dans les conditions présentées l'utilisation du dispositif en compétition au niveau régional et départemental.

Chaque président recevra un courrier nominatif afin de les informer.

La parole est donnée à Laurent Ciubini.

1- Le club Paris 2024

Une présentation en avant-première du projet qui doit rapprocher le grand public de Paris 2024. Différentes manifestations vont être organisées et chacun pourra participer sur le même modèle que « Swimming Hereos »

Les fédérations pourront s'engager en trouvant des contenus pour la promotion des événements de nos structures.

L'idée du lancement est de « venir défier un athlète ». Dans ce cadre, il devrait y avoir un défi avec Florent Manaudou. Les informations seront communiquées ultérieurement.

La Fédération a un référent national (Basile Gazeaud), un référent communication et il serait souhaitable que chaque ligue ait un référent afin de fluidifier la communication.

2- Communiqué aux clubs pour la reprise des activités

Pas de nouvelle communication depuis le 3 juin, et au vu des nouvelles mesures gouvernementales d'assouplissement il est important de revoir nos préconisations.

Le communiqué est partagé et la relecture permet de donner des précisions afin de communiquer dès ce soir à tous.

Marc Deberghes souligne qu'actuellement les consignes fédérales sont plus strictes que celles appliquées par les collectivités.

Philippe Briout demande quel est le texte qui prévaut. Ce sont les arrêtés des collectivités qui font foi s'ils existent, sauf s'ils n'englobent pas l'activité associative, ce qui peut être le cas.

En ce qui concerne les vestiaires, la pratique est propre à chaque lieu.

Après tous les échanges, le communiqué est revu et validé par l'ensemble des présents.

Précision sur les meetings :

Afin de valider définitivement la liste des meetings de la ligue, Marc Hanssler va renvoyer le récapitulatif de l'ensemble des meetings à tous les présidents de ligue pour obtenir leur approbation.

Marc Deberghes attire l'attention sur cette prolifération de meetings qui appauvrit les championnats de ligues, pose des problèmes de calendrier des régions et posera aussi des problèmes de rentabilité aux organisateurs.

Gilles pense qu'il faut bien réfléchir à une logique sportive qui doit permettre de faire nager les meilleurs nageurs en cohérence avec notre politique sportive.

Les présidents de Ligues gardent néanmoins un levier sur le nombre de meeting car la proposition des meetings sur leur territoire est à valider par leurs soins.

Le Président demande à Julien Issoulié que la DTN prenne le temps d'appuyer plus fortement la politique sportive sur ces évènements au regard des préconisations liées à la préparation des nageurs.

Pour cette saison, Julien Issoulié pense que dans le contexte lié au COVID, avoir un nombre un peu plus important de meeting, permet de donner de la souplesse et de l'adaptation aux contraintes liées à ce contexte.

Philippe Briout avait sensibilisé la direction de la natation course ainsi que la commission au sujet des meetings mais il nous informe que des performances seraient remontées, et ceci, que le meeting soit qualificatif ou non.

Après renseignement pris auprès de la natation course, a priori cette prise en compte hors des meetings qualificatifs n'est pas disponible par des blocages informatiques. Une vérification sera néanmoins effectuée.

Jean Bernard Pouiller demande des précisions sur le « plan Onesta ». Julien Issoulié précise qu'il n'est pas encore sorti mais on sait juste qu'il sera probablement durci en septembre 2021 car leur ambition est de cibler beaucoup plus les potentiels médaillables.

L'ANS ne s'est toujours pas prononcée sur les aides pour les CAF via l'appel à projet du mois de juin.

Il demande si le président de Ligue peut connaître les montants des aides des autres ligues. Julien ne voit aucune objection et Gilles précise que ces aides sont connues et basées sur des critères précis.

Daniel Planche demande des informations sur l'avancée des décisions de la commission sur les aides du PSF.

Laurent Ciubini précise qu'un travail de modération est fait et que l'avis des Ligues est suivi chaque fois que possible. Fin du travail vendredi avec remise des décisions dans la foulée. L'agence s'est engagée à verser les aides en août si les dossiers arrivent à temps.

Marc Deberghes souligne le chevauchement du calendrier WP avec les IC. Julien Issoulié précise que mettre en cohérence le calendrier du water-polo avec la natation est presque impossible au regard du nombre de division de matchs mais aussi du nombre d'arbitres. Néanmoins il précise que des changements de dates sont possibles et en particulier pour ne pas entraver la volonté des clubs de participer aux programmes sportifs fédéraux.

Conclusion de Gilles Sézional :

Il souhaite des bonnes vacances à tous sachant qu'on ne devrait pas se retrouver avant la rentrée sauf si la situation sanitaire se durcissait. Il souligne le côté pratique de la visio qui permet un vrai rapprochement avec vous et qu'il faut continuer ce modèle d'échanges.

Les débats sont clos à 16H.



La Secrétaire Générale
Christiane GUERIN



Le Président
Gilles SEZIONALE